



COMMUNIQUE DE PRESSE

lundi 22 décembre 2014

Ligne 11 : un premier investissement de 60M€ pour le prolongement de la ligne à l'est (Rosny-Bois-Perrier)

Après celui de la RATP, le 28 novembre dernier, le Conseil d'Administration du STIF du mercredi 10 décembre 2014,

- a adopté, la convention de financement relative aux études de projet du prolongement de la ligne 11 du métro à Rosny-Bois-Perrier, pour un montant de 60M€, financée conformément au protocole Etat-Région du 19 juillet 2013.
- a également approuvé l'avant-projet de ce prolongement et l'adaptation des stations de la ligne existante, pour un coût d'investissement global s'élevant à 1,3Md€.

Cette opération, dont le STIF et la RATP exercent conjointement la maîtrise d'ouvrage, s'avère essentielle pour l'Est parisien. Ce secteur, particulièrement dense, est identifié comme un territoire stratégique pour le développement du cœur de l'agglomération en raison de ses enjeux particuliers en matière de développement économique, de développement des transports en commun, de construction de logements ou encore de création d'espaces verts.

La ligne 11, qui relie aujourd'hui Châtelet (Paris) à Mairie des Lilas (Seine-Saint-Denis) sera ainsi prolongée à terme jusqu'à la gare de Noisy-Champs du RER A, avec une première phase de Mairie des Lilas à la gare du RER E Rosny-Bois-Perrier (phase 1) puis une seconde, de Rosny-Bois-Perrier à Noisy-Champs (phase 2).

Le prolongement en chiffres :

- 6 km environ de prolongement (dont 5,4 km en service commercial)
- 6 nouvelles stations, dont 1 aérienne
- 5 nouvelles communes desservies
- 82 000 habitants et emplois desservis à 600m des stations
- Matériel roulant de nouvelle génération à 5 voitures par rame contre 4 aujourd'hui
- 1 métro toutes les 1 min 45 à l'heure de pointe du matin

Ce prolongement, qui répond à des besoins de mobilité croissants, va permettre de faciliter considérablement les déplacements de plus de 82 000 personnes qui habitent ou travaillent à moins de 600 mètres des six nouvelles stations sur les communes des Lilas, Romainville, Noisy-le-Sec, Montreuil et Rosny-sous-Bois.

Le gain de temps moyen généralisé pour les utilisateurs actuels des transports en commun est estimé à 9 minutes par voyage.

Il permettra en outre d'accéder plus facilement à de nombreux équipements et zones d'activités aux abords du tracé.

La ligne 11 offrira à terme des correspondances avec le

Grand Paris Express, le T1 et le RER E.

Le prolongement de la ligne 11 à l'Est a ainsi pour objectifs :

- de favoriser une mobilité durable, donc plus respectueuse de l'environnement, par une plus forte utilisation des transports en commun au sein du territoire, depuis ou vers les territoires voisins ;
- de contribuer au maillage du réseau de transports publics, notamment avec le projet d'extension de la ligne de tramway T1 de Noisy-le-Sec à Val de Fontenay et de la ligne E du RER à Rosny-Bois-Perrier pour améliorer la desserte de ce secteur dense ; mais également avec le projet L15 du Grand Paris Express.
- de conforter ce territoire stratégique au cœur de l'agglomération par une articulation optimisée entre le prolongement de la ligne et les projets d'aménagement. Dans un second temps, le prolongement de la ligne 11 à l'est au-delà de Rosny-Bois-Perrier permettra à terme de renforcer le maillage du réseau de transport en commun, notamment à Noisy-Champs avec le RER A et le réseau du Grand Paris Express avec les lignes 15 et 16

Avec l'approbation des Conseils d'administration de la RATP et du STIF, tous les feux sont dorénavant au vert pour continuer le projet et engager la suite de la démarche qui verra se succéder :

- les premières études projet et la passation des marchés correspondants
- les opérations tiers, en parallèle de la phase études : acquisitions foncières et expropriations, instruction administrative, dévoiements de réseau concessionnaires et autres travaux tiers induits
- 7 ans de travaux et essais de mise en service pour l'infrastructure et le système transport, chaque chantier pouvant être lancé quand les opérations tiers correspondantes sont terminées
- L'intégration du nouveau matériel roulant, en parallèle de la phase précédente

Le projet en quelques dates :

- le 28 mai, le projet de prolongement de la ligne 11 est déclaré d'Utilité Publique ;
- Le 24 novembre, le conseil de surveillance de la SGP a approuvé une première convention de financement de 64,8 M€ pour le projet de prolongement de la ligne 11 ;
- le 28 novembre, le CA de la RATP a approuvé à l'unanimité l'avant-projet du prolongement de la ligne 11 à *Rosny-Bois-Perrier* et de l'adaptation de la ligne existante et de ses stations ;
- Le 10 décembre le conseil du STIF approuve l'avant-projet de prolongement.

Contacts presse :

RATP : Fabien Rosso – 01 58 78 37 37 ou servicedepresse@ratp.fr ; www.ratp.fr

STIF : Sébastien Mabile – 01 47 53 28 42 ou sebastien.mabile@stif.info